

**EFC**  
**LAUSANNE INTERNATIONAL FENCING CHALLENGE**  
**EPEE FENCING FOR EVERYONE 4**

**Lieu** Lausanne  
Vaudoise aréna  
Chemin du Viaduc, 14  
1008 Prilly  
plan d'accès: <https://vaudoisearena.ch/infos-pratiques/acces>

**Pays** Suisse

**Date** 22-23 mars 2025

**Participation** OPEN INTERNATIONAL - Epée, femmes et hommes, épreuves individuelles et par équipes  
Quota  
Une licence EFC en cours de validité est requise.  
Tournoi individuel : Chaque fédération membre peut inscrire un total de 24 tireurs, tireuses âgé-es de 13 à 23 ans. Compte tenu de l'objectif général du projet « l'escrime pour tous », il est prévu que les fédérations inscrivent 12 tireur-es dans la catégorie des moins de 23 ans et 12 tireurs dans la catégorie des moins de 20 ans. Si une fédération n'utilise pas son quota de 12 tireur-es U23 inscrit-es, le nombre restant, jusqu'à un maximum de 6 tireur-es, peut être utilisé par la fédération pour inscrire des tireur-es supplémentaires dans la catégorie U20. Pour le pays organisateur, le quota est doublé.  
Tournoi par équipes : 1 équipe par pays peut être inscrite. Au moins deux tireur-es U20 doivent faire partie de cette équipe.

<b>Arbitres</b>	<u>nombre d'athlètes par pays</u>	4-9	10-15	16+
	<u>nombre d'arbitres requis</u>	1	2	3

Épreuve par équipe 1 arbitre par équipe

Les arbitres doivent être fournis en fonction du nombre total d'inscriptions par jour.

Les arbitres doivent détenir une licence de catégorie CEE C ou FIE.

L'activité des arbitres n'est pas rémunérée par l'organisateur.

Si chaque arbitre n'est pas enregistré sur le portail de service de la CEE, la fédération nationale doit verser 500 € à la CEE pour couvrir les frais de l'arbitre désigné par la CEE.

**Fédération** Confédération européenne d'escrime

**Organisation** Cercle des armes de Lausanne

**Contact** Isabelle Guerlais - [communication@escrime-lausanne.ch](mailto:communication@escrime-lausanne.ch)  
Directeur du tournoi - Vivian Garnier +33.608.73.46.88 (jour du tournoi seulement)

**informations** [https://escrime-lausanne.ch/competitions/lausanne\\_fencing\\_challenge/?lang=en&year=&tab=informations](https://escrime-lausanne.ch/competitions/lausanne_fencing_challenge/?lang=en&year=&tab=informations)

**Inscriptions** Jusqu'au 15 mars 2025  
Uniquement par les fédérations nationales sur le portail de service de la CEE

<b>Horaire</b>	Samedi 22 mars	Appel	Scratch	Début
épreuve individuelle masculine		7.30	8.15	8.30
épreuve par équipe féminine		9.30	10.15	10.30
	Dimanche, 23 mars	Appel	Scratch	Début
épreuve individuelle féminine		7.30	8.15	8.30
épreuve par équipe masculine		9.30	10.15	10.30

Contrôle de l'équipement par les arbitres sur les pistes  
Réunion des arbitres chaque jour de tournoi à 8h00

**Catégorie** U23 - athlètes né-es de 2002 à 2011.

**Droits D'entrée** 30CHF par athlète pour la compétition individuelle  
100CHF par équipe pour la compétition par équipe

**Paiement** carte de débit/crédit ou espèces sur place

**Format** Tournoi individuel :  
Lors de la première compétition de chaque arme, le classement initial sera établi comme suit :  
1. Classement junior de la FIE  
2. Classement circuit CEE U23  
3. Les places des tireurs non classés sont tirées au sort.  
Dans les autres tournois, le classement individuel EFC CEE sera pris en compte.  
Epreuve par équipes :  
a) Lors de la première compétition de chaque arme, le classement initial sera établi comme suit : les 3 meilleurs classements initiaux en individuel des membres de l'équipe seront pris en compte.  
b) Dans les autres tournois, le classement EFC CEE par équipe sera pris en compte.

**Règlement** Le concours est organisé sur la base des règlements de la FIE et de la CEE.

**Responsabilité** L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Tou-tes les participant-es sont responsables de leur équipement personnel.

**Juridiction** Les participant-es au tournoi acceptent la juridiction de la FIE, de la CEE et de Swiss Fencing.

**Anti dopage** Des contrôles antidopage peuvent être effectués.

<b>Droits à l'image</b>	Les participant-es / leurs représentants légaux déclarent accepter la publication de leurs noms, clubs et année de naissance ainsi que les données relatives à la compétition. L'athlète/ représentant légal déclare consentir à la production, à la distribution et à la diffusion d'images, de sons et de films pendant les compétitions. Ce consentement est gratuit, a une validité territoriale et temporelle illimitée et s'applique au droit à l'image. Il comprend tous les médias, mais en particulier le droit de reproduire l'enregistrement dans la presse écrite, les émissions télévisées et sur internet. Il y a la possibilité, mais pas l'obligation, de mentionner le nom de l'athlète.
<b>Médical</b>	Service médical sur site
<b>Matériel</b>	Conforme aux normes FIE
<b>Hébergement</b>	International Lausanne Fencing Challenge sur <a href="http://www.escrime-lausanne.ch">www.escrime-lausanne.ch</a>
<b>Restauration</b>	La cafétéria est gérée par notre club.